

ANNEXE C

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Drôme
DIPER 1^{er} degré
Cité Brunet - BP 1011
26015 VALENCE CEDEX
Tél : 04 75 82 35 79 / 04 75 82 35 45
ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

MOUVEMENT 2026

DEMANDE DE POINTS POUR ENFANT A NAITRE OU ENFANT HANDICAPÉ DE PLUS DE 18 ANS

(Situation appréciée jusqu'au 31 août 2026)

A retourner avec les justificatifs demandés par courriel à l'adresse ci-dessus avant le vendredi 27 mars 2026

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

.....

COURRIEL.....PORTABLE.....

POSITION ADMINISTRATIVE EN 2025-2026

☐ En activité

Affectation :

.....

☐ Autre

Préciser :

SITUATION FAMILIALE

☐ Marié(e)

☐ Pacsé(e)

☐ Vie maritale

☐ Célibataire

Je demande une majoration de points pour enfant(s) à naître ou pour enfant de plus de 18 ans handicapé à charge des parents dans le cadre du mouvement intra-départemental 2026.

☞ Joindre la déclaration de grossesse précisant la date présumée de l'accouchement **et** la reconnaissance anticipée de l'enfant à naître (si non marié(e)).

☞ Joindre le justificatif de l'handicap de l'enfant et tout document précisant que vous en avez la charge.

Fait à.....le.....2026

Signature

Important :

➤ Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr ou par téléphone **04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 12 mars au 5 juin 2026.**

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.